

# Plan sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

## 1. Complété

Nous avons annoncé notre engagement en Accessibilité avec le développement de la politique d'Accessibilité. Cette politique inclut les engagements de l'agence pour améliorer l'accessibilité dans tous les aspects de notre service et d'assurer que nos employé(e)s, bénévoles, clients, représentants CFMSM et membres du public reçoivent des services qui respectent la dignité, indépendance, intégration et égalité pour tous.	✓
Formé tous/toutes les employé(e)s et bénévoles sur comment communiquer avec des personnes handicapées via notre formation de 'Service à la clientèle LAPHO'	✓
Dédié des ressources à travers des emplois aux Ressources Humaines, et avec une consultation externe, pour s'assurer que nous répondons aux conditions de la LAPHO et mieux servir les clients et employé(e)s handicapé(e)s.	✓
Ajouté des terminologies dans toutes les offres d'emplois, autant interne qu'externe, qui reflètent que 'Des mesures d'adaptation sont disponibles sur demande'	✓
Ajouté des terminologies dans toutes les annonces de formation pour indiquer que les modifications dans les classes ou que des méthodes alternatives pour livrer les formations sont disponibles sur demande.	✓
Rapports conforme à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario au <b>Ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure.</b>	✓
Formé tous/toutes les employé(e)s sur la NAI et le Code des droits humains	✓
Revu tous les procédés de formation, tenue des registres et emplois du temps pour s'assurer que tous/toutes les employé(e)s, personnes sous contrat et bénévoles sont à jour sur tous les aspects de la LAPHO.	✓
Formé tous les nouveaux/nouvelles employé(e)s sur la politique LAPHO, le Service à la clientèle accessible et les normes d'accessibilité intégrées durant l'orientation des nouveaux/nouvelles employé(e)s.	✓
Développé un groupe de référence LAPHO pour examiner les progrès sur les plans et tous les commentaires reçus et répondus, chaque trimestre.	✓
Développé une politique d'embauche pour s'assurer que les personnes handicapées sont prises en compte pour les offres d'emploi et que les arrangements nécessaires sont faits.	✓
Toutes les succursales de Simcoe et Muskoka ont été évaluées pour leur accessibilité et les recommandations pour des changements ou améliorations ont été documentés dans un plan de travail.	✓
La politique et les procédures LAPHO ont été mises à jour à la suite de l'amalgamation et sont examinées chaque année.	✓
Examen, clarification et affichage du procédé pour recevoir et répondre aux commentaires de clients avec des handicaps.	✓
Développé un système automatisé, accessible pour les personnes dans et en dehors de l'organisation, pour soumettre leurs commentaires sur la LAPHO. Le système permettra de suivre les commentaires et résolution des problèmes et de mettre en avant des tendances.	✓
Page internet externe WCAG 2.0 conforme niveau AA	✓
Développé un procédé pour examiner et mettre à jour systématiquement les besoins d'aménagements des employé(e)s via un plan d'aménagement documenté.	✓

# Plan sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

---

## 2. Engagements futurs pour 2023/2024

---

Être un modèle en termes d'accessibilité à CFMSM afin de renforcer une culture d'inclusion pour les personnes avec ou sans handicap(s).

Offrir de la direction et de l'aide sur tous les sujets liés à l'implémentation de la politique d'accessibilité CFMSM et les procédures liées, alignées avec LAPHO.

Identifier, retirer et empêcher les barrières dans les environnements de service, de travail et d'apprentissage de CFMSM.

Promouvoir des opportunités de collaboration et de développement professionnel parmi les membres du comité de LAPHO en ce qui concerne les inquiétudes, la planification et l'implémentation en termes d'accessibilité.

Offrir des recommandations et formations en accessibilité à l'équipe de direction de CFMSM et les différentes entités de Direction avec le but de promouvoir un changement systémique; et

Communiquer les plans et réussites du plan d'accessibilité de plusieurs années de CFMSM et rapports annuels d'accessibilité.

Identifier les objectifs du Comité avec un focus sur la santé mentale et promouvoir une accessibilité complète et l'inclusion dans tous les aspects de l'agence.

### **Service à la clientèle**

Examiner les besoins de formation et service régulièrement et soutenir l'éducation continue de tous les employé(e)s concernant tous les aspects liés au service de personnes handicapées.

### **Règles sur l'accessibilité intégrée**

Fournit des informations sécuritaires publiques et d'urgence accessibles.

Continuer d'identifier et de surmonter les obstacles avec le forum approprié.

Continuer de surveiller et rapporter le développement et implications de ce plan au comité de santé et de sécurité ainsi qu'à l'équipe de direction.

Les informations sur l'accessibilité seront incluses sur tous les matériaux publics futurs mis à jour.

### **Environnement construit**

La consultation d'accessibilité continuera pour les nouveaux projets de bâtiments ou pour les nouvelles locations d'espaces ou lorsque des rénovations ont lieu.

Les espaces d'accueil auront des designs nouveaux et accessibles qui seront complétés et un plan d'implémentation sera développé.

Continuer de suivre l'achèvement des recommandations d'évaluation en accessibilité chaque trimestre

# Plan sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

---